

U N I V E R S I T E

G R E N O B L E A L P E S

LIVRET DES MASTER 1 & MASTER 2
MENTION ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS
(ALC)

UFR LLASIC

2019 – 2020

1ERE PARTIE - INFORMATIONS GENERALES

Version du 30 septembre 2019

Quatre parcours sont proposés :

- ▶ **Comparatisme, Imaginaire, Socio-Anthropologie (CISA)**
- ▶ **Diffusion de la Culture (DiC)**
- ▶ **Littérature : Critique et Création (LCC)**
- ▶ **Sciences de l'Antiquité (SDA)**

SOMMAIRE du LIVRET

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) : Présentation.....	3
Conditions d'admission	5
Equipe pédagogique et instances de concertation du master	5
Liste des documents disponibles sur la page internet du master ALC	6
Contacts et adresses utiles.....	7
Structure générale des parcours.....	8
Parcours Comparatisme Imaginaire Socio-Anthropologie (CISA).....	9
Master 1	9
Master 2	10
Parcours Diffusion de la Culture (DiC).....	12
Master 1	12
Master 2	13
Parcours Littérature : Critique et Création (LCC).....	15
Master 1	15
Master 2	16

Parcours Sciences de l'Antiquité (SDA)	19
Master 1	19
Master 2	20
Enseignements proposés dans le master ALC	21
Dispositif pour les étudiant•e•s non-francophones	22
Enseignements de langue vivante étrangère (LVE)	23
Autres informations utiles sur le Master ALC	24
RAPPORTS ET MEMOIRES DE RECHERCHE - DIRECTION DU MEMOIRE	24
ENSEIGNEMENT	25
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES – EXAMENS - JURYS	25
DEROGATIONS - CONTRAT PEDAGOGIQUE.....	27
LES SEJOURS UNIVERSITAIRES A L'ETRANGER	27
LES STAGES : Unité d'Expérience Professionnelle (UEP).....	28
INTERRUPTIONS OU REPORTS D'ETUDES.....	29
ELECTIONS ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES.....	29
Liste des enseignant•e•s susceptibles de diriger des mémoires	30

Le volume 2 du Livret présente le détail de l'offre d'enseignement du master ALC :

- Enseignements du département des Lettres
- Enseignements spécifiques pour les étudiants non-francophones
- Enseignements de langue vivante étrangère (LVE)
- Enseignements d'option proposés en ouverture
- Enseignements transversaux (ETC) de master

Comme toutes les formations habilitées par le Ministère de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation la mention de masterALC fait l'objet :

- *d'une évaluation quinquennale par le Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) ;*
- *d'une accréditation par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) ;*
- *d'un examen annuel par le Conseil de la formation et de la vie étudiante (CFVU, l'une des Conseils centraux de l'université), qui valide (ou non) les changements structurels proposés.*
- *d'un examen annuel par le Conseil d'UFR (CUFR) qui valide (ou non) les changements de contenu proposés.*

Les maquettes habilitées par le ministère et le dernier bilan d'autoévaluation présenté à l'HCERES sont en ligne sur la page du master.

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) : Présentation

Le **Département de Lettres** de l'UFR Langues, Lettres, Arts, Sciences de l'information et de la communication (LLASIC) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est porteur de la mention de master Art, Lettres et Civilisations (ALC), en collaboration avec l'**Unité Mixte de Recherche (UMR) LITT&ARTS**, associée au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Les pages de ce livret décrivent l'essentiel de l'organisation, du fonctionnement et des parcours de ce master (il existe un livret spécifique pour le parcours Diffusion de la Culture).

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) propose des études approfondies dans les domaines des études littéraires et des études culturelles. Il assure une culture générale solide dans les domaines artistiques, littéraires et SHS, une connaissance des milieux artistiques, des processus de production, de médiation et de diffusion des œuvres et des formes culturelles et une compréhension des processus d'interactions entre les cultures comme entre les disciplines. Il vise une formation à la recherche et à la médiation culturelle qui s'articule sur une insertion future au sein des activités productives de nos sociétés. L'organisation de la formation diffère donc sensiblement de celle de la Licence.

Ses quatre parcours ont en commun de construire à la fois *des compétences pratiques* (comment réunir une documentation et la synthétiser ; comment élaborer, rédiger et mettre en forme un projet, un rapport de recherche ou un article scientifique ou critique ; comment problématiser, analyser, interpréter, expertiser ; comment construire une argumentation, à l'écrit comme à l'oral) et *des compétences réflexives* (Comment se situer par rapport aux cultures du présent et du passé ? Quelles sont les dynamiques de la vie sociale et culturelle ? Qu'est-ce qu'interpréter un texte, une œuvre ou un spectacle ? Comment a-t-on défini l'art et la culture au fil du temps ? De quoi se nourrissent nos identités culturelles ? En quoi les récits et les imaginaires jouent-ils un rôle central dans nos sociétés ?). Outre leurs **débouchés professionnels** spécifiques (recherche, enseignement, préparation aux concours, édition, journalisme culturel, traduction littéraire, métiers du patrimoine et des humanités numériques, médiation culturelle, création artistique, ...), ces parcours proposent *une formation humaniste*, flexible et ouverte, qui aide à donner sens à nos vies et non seulement à se conformer au marché de l'emploi.

Le parcours « Comparatisme, Imaginaire et Socio-Anthropologie » (CISA) se caractérise par la mise en perspective internationale et pluridisciplinaire du fait artistique. Il offre aux étudiant•e•s la possibilité de combiner les approches comparatistes et imaginaristes avec l'étude approfondie de deux langues vivantes, une spécialisation en socio-anthropologie de l'art et de la culture ou dans une autre discipline. Par son caractère pluraliste, ce parcours encourage les échanges entre les lieux de recherche (notamment à l'international) et entre les disciplines (littérature, arts, sciences humaines et sociales, sciences et techniques), dans une perspective de bi-compétences. Il ouvre soit vers une poursuite d'études en doctorat (notamment pour les spécialités Littératures comparées, Sociologie des arts et de la culture, Imaginaire) et les concours de l'enseignement, soit vers des emplois requérant des capacités de dialogue, de transfert et de synthèse, en particulier dans les métiers de la médiation socioculturelle et internationale, les fonctions de cadres généralistes dans les secteurs des arts et de la culture et vers les métiers du livre en contexte international.

Le parcours « Diffusion de la Culture » (DiC), à orientation professionnalisante, permet à des étudiant•e•s issu•e•s de différents cursus d'améliorer leur connaissance du secteur culturel et de ses enjeux locaux, nationaux, voire internationaux, de développer leur capacité à « écrire pour la culture » et d'acquérir les compétences et la méthodologie nécessaires pour l'action culturelle. Étroitement lié aux autres parcours de la mention Arts, Lettres et Civilisations par un tronc commun et des enseignements mutualisés, il est également ouvert sur les enseignements de la mention Création artistique et bénéficie de la proximité, au sein de l'UFR LLASIC, du département Sciences de l'Information et de la Communication. Quinze années d'existence de la spécialité du même nom ont permis de constituer un réseau local et régional de professionnels, qui assurent une part importante des enseignements, ainsi que de structures partenaires. Trois stages contribuent à la formation, dont un stage long (de 4 à 6 mois) qui favorise l'insertion professionnelle.

Le parcours « Littérature : Critique et Création » (LCC) propose une formation approfondie qui vise le renforcement disciplinaire, l'initiation à la recherche et l'apprentissage des méthodes propres aux études littéraires et une réflexion sur la création littéraire. La littérature, du Moyen Âge jusqu'à la littérature

contemporaine – et en relation avec les autres arts –, y est abordée selon les avancées actuelles de la recherche, dans la diversité de ses méthodes et de ses outils (y compris numériques). Complétée par un choix d'options professionnalisantes, cette formation ouvre non seulement vers les métiers de l'enseignement secondaire et supérieur (préparation aux concours, recherche en didactique de la littérature, préparation aux études doctorales), mais aussi vers les métiers des bibliothèques et de l'édition, les métiers des humanités numériques en pleine expansion, la traduction littéraire, et permet également de poursuivre des projets personnels d'écriture créative (notamment *via* des projets de recherche-action). L'insertion professionnelle au cours d'un (ou plusieurs) stage(s), la rédaction de mémoires de recherche ou de rapports de projets professionnels, l'apprentissage d'une langue vivante étrangère complètent ce parcours diplômant et en prise sur le marché du travail.

Le parcours « Sciences de l'Antiquité » (SDA) propose aux étudiant•e•s désireux•ses d'aborder l'Antiquité dans son ensemble une formation interdisciplinaire mêlant philologie, littérature, philosophie antique, histoire grecque et romaine, histoire de l'art antique et archéologie. En prise directe sur l'actualité de la recherche dans ces domaines, ce parcours comprend aussi une initiation aux sciences auxiliaires (épigraphie, papyrologie, codicologie, numismatique). Il constitue ainsi une formation complète et diversifiée aux sciences de l'Antiquité.

Certains cours et séminaires du master ALC accueillent des étudiant•e•s d'autres formations de master. Et d'autres mentions de Master ont des liens étroits avec les Arts et les Lettres :

- **Le Master Lettres-Langues – spécialité Études françaises-études italiennes – parcours international** : Ce diplôme, délivré de façon conjointe par l'université Grenoble Alpes et l'université de Padoue (Italie), est né d'un partenariat pédagogique et scientifique de longue date entre les deux universités. La formation s'effectue pour moitié à l'université Grenoble Alpes et pour l'autre moitié à l'université de Padoue, pour tous les étudiant•e•s. L'objectif de ce master est de former des spécialistes qui auront une parfaite maîtrise des deux langues et une connaissance approfondie des deux cultures. Il vise également à développer une réflexion sur la notion d'interculturalité et à permettre une activité de recherche dans une perspective biculturelle. Il constitue un parcours d'excellence dans la formation à la recherche, mais également une formation à vocation professionnelle, de par son ancrage dans les réseaux spécifiques aux métiers de la culture. Responsable de la mention au département d'Études italiennes : Enzo Neppi (enzo.neppi@univ-grenoble-alpes.fr). Co-responsable de la spécialité des études françaises : Catherine Mariette (catherine.mariette@univ-grenoble-alpes.fr).

- **Le Master MEEF 2nd degré**, mis en œuvre en lien avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'académie de Grenoble, a pour objectif principal de former les étudiant•e•s au métier de professeur des lycées et collèges et de les préparer aux concours du CAPES. L'un de ses parcours concerne le nouveau CAPES de Lettres avec ses cinq options : Lettres modernes, Lettres classiques, Cinéma, Théâtre, FLE. La responsable est Magdeleine Clo-Saunier (magdeleine.clo-saunier@univ-grenoble-alpes.fr)

- **Le Master MEEF 1^{er} degré**, mis en œuvre en lien avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'académie de Grenoble, a pour objectif principal de former les étudiant•e•s au métier de professeur des écoles et de les préparer au concours du CRPE. Les enseignements sont assurés à l'ESPE de l'académie de Grenoble ainsi que dans les autres universités de l'académie. Au niveau interuniversitaire, le responsable de la mention est Hamid Chaachoua. La responsable pour l'université Grenoble Alpes est Bénédicte Shawky-Milcent (benedicte.shawky-milcent@univ-grenoble-alpes.fr)

- **Le Master Création artistique (CréA)** propose une réflexion sur la création artistique, les pratiques artistiques (à travers ateliers et rencontres), la mise en contexte social et culturel de la création (production, diffusion, valorisation), avec un accent particulier porté sur la création contemporaine, dans plusieurs domaines : le cinéma, les arts de la scène, le documentaire de création, tout en proposant des ouvertures sur les arts plastiques, les sciences, la communication, la littérature. Responsable de la mention : Didier Coureau (didier.coureau@univ-grenoble-alpes.fr).

- Par ailleurs, les parcours CISA et SDA offrent la possibilité de compléter la formation en Lettres et Arts par une approche pluridisciplinaire et des séminaires choisis dans d'autres formations.

Conditions d'admission

Il n'y a pas de prérequis pour l'**admission en M1** pour les étudiant•e•s issu•e•s du même domaine de formation. L'admission en 1^{re} année de Master se fait sur dossier (procédure e-candidat ou Campus France), en fonction du nombre de places disponibles dans les parcours. Les détenteurs/trices d'une licence de lettres modernes ou de lettres classiques sont généralement accepté•e•s sur la base de leur diplôme (sauf dans le parcours *Diffusion de la culture* où l'effectif est plus limité). Dans les autres cas, l'admission se fait sur demande de validation d'études auprès de la responsable de la formation (dans le cadre des procédures ci-dessus) et avis de la commission pédagogique du master, qui s'assure que le cursus antérieur (universitaire et/ou professionnel) est de nature à permettre de suivre la formation en vue de l'obtention du diplôme. Une lettre de motivation indiquant un projet de recherche personnel (même à l'état d'ébauche) est un élément important qui permet d'orienter les étudiant•e•s vers leur futur•e directrice/teur de mémoire.

L'admission en M2 est de droit pour les étudiant•e•s ayant validé le M1 dans le même parcours, mais il ne faut pas manquer de se réinscrire par une procédure formelle. L'admission en M2 se fait sur dossier pour les autres candidat•e•s (procédure spécifique pour le parcours *Diffusion de la culture*), après avis favorable de la commission pédagogique du master : les étudiant•e•s devront avoir validé les 60 premiers crédits d'un master et avoir défini un projet de mémoire pour le M2 validé par un•e enseignant•e-chercheur (voir liste des spécialités à la fin de ce document et sur la page internet du master ; prendre le cas échéant contact avec la DETU).

La date butoir d'inscription des étudiant•e•s dans les formations accréditées présentielle et des opérations connexes (procédures e-candidats ou Campus France) est fixée chaque année par l'université et indiqué sur la page internet du master. Attention : au-delà de ces dates, les autorisations d'inscription relèvent d'une procédure dérogatoire sous réserve de l'accord de la directrice de composante et d'une autorisation des services centraux. Cette dernière situation ne peut être envisagée qu'à titre tout à fait exceptionnel, et doit être dûment justifiée.

Equipe pédagogique et instances de concertation du master

L'équipe pédagogique est constituée d'une quarantaine d'enseignant•e•s-chercheurs titulaires, pour la plupart membres du laboratoire Litt&Arts. Tous n'interviennent pas chaque année dans les cours mais sont susceptibles d'encadrer des mémoires de recherche selon un éventail large de spécialités (cf. liste des à la fin du livret et sur la page internet du master). Cette équipe est complétée, notamment dans le parcours DiC et pour les ateliers d'écriture, par une douzaine d'intervenants professionnels.

La **responsabilité pédagogique de la mention** est assurée par un•e directeur/trice des études (DETU), secondé•e par quatre responsables de parcours : ils constituent le **bureau du master** (cf. contacts ci-dessous). Le **pilotage administratif** est assuré par un•e gestionnaire de la mention et un•e responsable de scolarité (cf. contacts ci-dessous). Outre le/la directeur/trice de mémoire, les responsables de parcours et la DETU sont vos interlocuteurs, notamment pour les questions de choix, de réorientation ou d'aménagement de la formation et tout problème ou incertitude rencontrés pendant le déroulement des études, et le/la gestionnaire du master pour les questions administratives de scolarité.

L'instance de **suivi pédagogique** est le bureau du master : il constitue les jurys de semestres et d'année et siège en **commission pédagogique** chaque fois que nécessaire (notamment pour l'évaluation des candidatures, la mise en place des contrats pédagogiques, les demandes de redoublement). Le calendrier des jurys est publié et adressé par mail aux étudiants.

Le **Conseil scientifique et pédagogique (CSPM) du master** est une instance de concertation composée du bureau du master, du directeur du laboratoire et du directeur du département des Lettres. Il traite les questions portant sur l'ajustement de l'offre de formation et le fonctionnement de la mention, qui sont présentées et votées lors des Assemblées générales du département des Lettres.

Le **Conseil de perfectionnement (CDP)** est constitué des 7 membres du Conseil du master, du responsable de la scolarité master, de 6 membres extérieurs et de 5 étudiants (1 par parcours + 1 « ancien »). Nouvelle instance, ses fonctions sont définies par un arrêté ministériel du 30 juillet 2018 : il analyse et fait des préconisations d'amélioration sur les aspects stratégiques et pédagogiques de la formation. Il se réunit au moins une fois par an et le compte rendu des réunions est mis en ligne après approbation de l'ensemble des membres. Les **représentants des étudiants** sont élus pour deux ans, après un appel à candidature.

Liste des documents disponibles sur la page internet du master ALC

Les documents suivant seront mis en ligne progressivement (selon le cas, sur la page générale ou par parcours) et téléchargeables à l'adresse :

<http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-arts-lettres-civilisation-program-master-arts-lettres-civilisations.html>

- * Plaquettes de présentation générale des parcours
- * Diaporama de la séance d'accueil (Présentation du master ALC)
- * Livret du master ALC - 1 (Informations)
- * Livret du master ALC - 2 (Descriptif des enseignements pour l'année en cours)
- * Equipe pédagogique : Liste des Enseignants-chercheurs susceptibles de diriger des mémoires
- * Emplois du temps : général et par parcours ; emploi du temps de l'agrégation
- * Exemplaire à télécharger de la fiche personnelle d'inscription pédagogique (fiche IP par parcours et par an)
- * Exemplaire à télécharger de la fiche-navette (choix concernant le mémoire et l'évaluation)
- * Conseils pour la présentation et la rédaction du mémoire de master ALC
- * Liste des stages proposés par l'UMR Litt&Arts
- * Formulaire à télécharger pour la soutenance des mémoires
- * Maquette du master ou « MCC » (entérinée par les instances de l'université et par le Ministère, par parcours et par an)
- * Règlement des études (RDE) du master ALC
- * Compte rendu des réunions du Conseil de perfectionnement (CDP)
- * Autoévaluation 2019 (présenté au HCERES)
- * Calendrier universitaire

Vous trouverez par ailleurs les documents suivants :

- * Modèle de mémoire (dont mise en forme de la couverture / page de titre). [pour la mise aux normes typographiques, reportez-vous au livret « Conseils pour la présentation et la rédaction du mémoire.]
- * Déclaration anti-plagiat à signer

- * Réglementation sur les droits d'auteur

sur le site de la bibliothèque Bulle (UFR LLASIC), page « Procédure de dépôt des mémoires de master » :

<https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/procedure-de-depot-des-memoires-de-master-17061.kjsp?RH=LLASIC>

ou en lien à partir de la page de l'ensemble des masters de l'UFR LLASIC :

<https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/formations/par-niveau/master/>

Tou•te•s les étudiant•e•s sont invité•e•s à prendre connaissance du règlement des études (RDE) mis en ligne sur la page du master. Pensez également à consulter régulièrement ce livret, qui répond à de nombreuses questions.

NB :

- Pour le **25 octobre 2019** (avant l'interruption pédagogique d'automne), chaque étudiant•e devra avoir déposé sa **fiche-navette** au secrétariat du master. Elle comportera les informations suivantes :

- mémoire de recherche : le nom de la directrice / du directeur du mémoire et, sinon le titre, du moins le sujet du mémoire (ce document doit être signé par la directrice / le directeur de mémoire).

- enseignement : choix des modalités d'évaluation du bloc de spécialité (parcours CISA et LCC). Le cas échéant, changement de séminaire(s) effectué depuis les IP.

Attention : Tout changement doit être signalé au secrétariat.

- Les soutenances de mémoire peuvent se dérouler jusque fin juin pour les M1 et, pour les M2, jusque mi-septembre (le calendrier précis sera adressé en cours d'année).

ATTENTION : LA COMMUNICATION ADMINISTRATIVE PASSERA EXCLUSIVEMENT PAR L'ADRESSE UNIVERSITAIRE : Prenom.Nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

La consultation régulière de la messagerie universitaire est absolument nécessaire.

Cette adresse est également recommandée pour toute correspondance officielle.

Contacts et adresses utiles

Le département des Lettres fait partie de l'UFR LLASIC. Son administration se situe au troisième étage du bâtiment Stendhal, aile B. Les bureaux des enseignants sont répartis aux deuxième et troisième étages de la même aile.

• Questions pédagogiques :

- **DIRECTRICE DES ETUDES (DETU) Master ALC** : Isabelle Krzywkowski
Bureau B 306 - Courriel : isabelle.krzywkowski@univ-grenoble-alpes.fr

- ENSEIGNANTS RESPONSABLES DES PARCOURS :

- *Comparatisme, Imaginaire, Socio-Anthropologie (CISA)* : Florent Gaudez : florent.gaudez@univ-grenoble-alpes.fr
- *Diffusion de la Culture (DiC)* : Brigitte Combe : brigitte.combe@univ-grenoble-alpes.fr
- *Littérature : Critique et Création (LCC)* : Delphine Gleizes : delphine.gleizes@univ-grenoble-alpes.fr
- *Sciences de l'Antiquité (SDA)* : Isabelle Cogitore : isabelle.cogitore@univ-grenoble-alpes.fr

• Questions administratives :

- **SECRETARIAT ET GESTION du Master ALC** : Fanny Masset
Bureau B 320 - 04 76 82 68 24 - Courriel : llasic-master-alc@univ-grenoble-alpes.fr

- **RESPONSABLE SCOLARITE MASTER (UFR LLASIC)** : Elodie Nicoleau
Bureau B 316 - Courriel : llasic-master-alc@univ-grenoble-alpes.fr

- **SECRETARIAT DES STAGES (UFR LLASIC)** : Catherine Sibon
Bureau B 324 - Courriel : llasic-master-stage@univ-grenoble-alpes.fr

- COORDINATION PEDAGOGIQUE MOBILITE ETUDIANTE LETTRES :

- *Mobilité sortante* : Corinne Denoyelle – Bureau B 234 – Courriel : corinne.denoyelle@univ-grenoble-alpes.fr
- *Mobilité entrante* : Catherine Mariette – Bureau B 324 bis – Courriel : catherine.mariette@univ-grenoble-alpes.fr

- **RELATIONS INTERNATIONALES (UFR LLASIC)** : Claire Jalmain
Bureau B 315 - Courriel : llasic-international@univ-grenoble-alpes.fr

- **MAISON DES LANGUES** - 1141 av. centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 82 41 68 – 04 76 82 77 10 – 04 76 82 77 11 - <http://lansad.univ-grenoble-alpes.fr>

Pour les séminaires relevant d'autres disciplines que les Lettres, les étudiant•e•s sont invité•e•s à consulter en ligne l'offre des différents départements (site de l'UGA / Formations / Choisir une formation / Catalogue des formations : choisir plutôt dans les onglets le mode de recherche « Par facultés »), puis à contacter les secrétariats des départements concernés ou directement les professeur•e•s qui assurent le cours.

• Documentation :

- **BIBLIOTHEQUE BULLES** (Lettres, arts du spectacle, sciences du langage) : Bâtiment Stendhal D, rez-de-chaussée (entrée par le bâtiment C) : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/bulles-bibliotheque-d-ufr-langage-lettres-et-spectacle/>

- **BIBLIOTHEQUE DROIT-LETTRES (BU)** : <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Page du Master Art, Lettres, Civilisation (ALC) sur le site de l'UFR LLASIC (UGA) :

<http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-arts-lettres-civilisation-program-master-arts-lettres-civilisations.html>

Structure générale des parcours

Chaque parcours se compose de :

- un **tronc commun** aux quatre parcours de la mention ALC ;
- des **enseignements de spécialisation** propres à chacun des quatre parcours ;
- des **enseignements d'ouverture** organisés selon différentes architectures de choix : liberté complète (entre les parcours et hors-parcours) ; mise en cohérence selon logique d'**options** ; cours imposés (à l'intérieur d'un parcours) :

1 Mention Arts, Lettres, Civilisations



4 Parcours



**Comparatisme,
Imaginaire et Socio-
Anthropologie (CISA)**



Option Littérature
générale et comparée

Option Imaginaire et
socio-anthropologie

Option Préparation
Agrégation

**Diffusion de la Culture
(DiC)**



Professionnalisation

Recherche (pour
étudiant•e•s en
formation continue)

**Littérature : Critique
et Création (LCC)**



Option Didactique

Option Écriture créative
et traduction littéraire

Option Métiers de
l'édition
Option Humanités
numériques

Option Préparation
Agrégation

Option Découverte (au
choix, notamment pour
étudiants internationaux)

**Sciences de l'Antiquité
(SDA)**



Option recherche

Option préparation
anticipée de l'agrégation
de lettres classiques

Structure générale des quatre semestres

Le parcours de Master est **une formation à bac+5** (L+M). Les enseignements du niveau M se répartissent sur 4 semestres. Chaque semestre équivaut obligatoirement à 30 crédits européens*. Les semestres 1 et 3 s'échelonnent de septembre à janvier et les semestres 2 et 4 de février à juin.

(*) Crédit européen : chaque niveau d'étude est atteint par la capitalisation de crédits européens ECTS. Le grade de Master est validé par l'obtention de 120 crédits européens.

Organisation générale des semestres :

Semestre 1 : cours de tronc commun ; séminaires de spécialité ; méthodologie de la recherche.

Semestre 2 : séminaires et stage ; rédaction rapport de recherche. DiC : enseignements professionnalisants

Semestre 3 : cours de tronc commun ; séminaires de spécialité ; participation aux activités de recherche.

Semestre 4 : séminaires et/ou stage ; théorie et méthodologie de spécialité ; rédaction du mémoire de recherche (mémoire long de fin de cycle). Parcours DiC : enseignements professionnalisants.

Parcours Comparatisme Imaginaire Socio-Anthropologie (CISA)

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Problèmes d'interprétation (24h)

UE2 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle (24h)

UE2a : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2b : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (10h)

UE2c : La recherche universitaire : contexte institutionnel et méthodologie de la recherche universitaire (8h)

UE3 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Littérature, imaginaire, arts et société : approches croisées 1

UE4-EC1 : Études comparatistes (24h)

UE4-EC2 : Imaginaires contemporains et études culturelles (24h)

UE4-EC3 : Littérature, arts et sciences de l'homme (24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Trois enseignements selon l'option choisie

UE5-1 : Option **Littérature générale et comparée (LGC) : bi-compétences Langues** :

UE5-1-EC1 : Langue vivante étrangère 2 ou Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) ou cours spécifiques pour les étudiant•e•s non-francophones (24h)

UE5-1-EC2 : Séminaire de l'UFR Langues étrangères (LE), à choisir en fonction du projet de mémoire (en LV1 ou LV2) dans les programmes de littératures, civilisations ou traductologie. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par un des cours spécifiques ou un séminaire du master ALC ou CréA (24h)*

UE5-1-EC3 : Séminaire Littérature de jeunesse internationale ou Francophonie ou Littérature et arts (24h)

UE5-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie (ISA) : bi-compétences sociologie des arts et de la culture ou pluridisciplinaire (SHS ou S&T)** :

UE5-2-EC1 : Sociologie des arts et de la culture ou tout séminaire au choix dans : master ALC, master CréA, spécialités Humanités, création et cultures numériques, SHS ou S&T (24h)

UE5-2-EC2 : Représentations, imaginaire, idéologie (24h)

UE5-2-EC3 : Techniques d'enquêtes et ficelles du métier (*obligatoire pour spécialisation en sociologie*) ou Littérature et arts. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par un des cours spécifiques (voir plus loin)* (24h)

UE5-3 : Option **Préparation Agrégation** : (à cheval sur S1 et S2)

Possibilité de remplacer un ou deux enseignement(s) du bloc 3 par des cours d'agrégation

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Stage (70H min.) ou séjour Erasmus

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Préparation du rapport de recherche

UE3-EC1 : Théorie et méthodologie du mémoire pluridisciplinaire (1) : Comparer, faire dialoguer, écrire scientifiquement (24h)

UE3-EC2 : Rédaction du rapport de recherche et soutenance

III. Enseignements d'ouverture

UE4 : Un enseignement choisi dans une des options

UE4-1 : Option **Littérature générale et comparée** :

Langue vivante étrangère 2 ou Français langue étrangère ou pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par : TEFU (24h)

UE4-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie** :

Un séminaire au choix (si possible en Humanités, création et cultures numériques) : parcours ALC, master CréA, spécialités SHS ou S&T. pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par : TEFU (24h)

UE4-3 : Option **Préparation Agrégation** : Poursuite de l'enseignement du premier semestre (si deux enseignements suivis, possibilité de continuer les deux mais un seul sera pris en compte).

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (24h)

UE2 : Culture contemporaine et patrimoine (24h)

UE3 : Langue vivante étrangère 1. Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin) (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Littérature, imaginaire, arts et société : approches croisées 2

UE4-EC1 : Séminaire du centre de recherche ISA et suivi des activités de l'UMR Litt&Arts (24h)

UE4-EC2 : Mythocritique et mythanalyse (24h)

UE4-EC3 : Socio-anthropologie des formes artistiques (24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Trois enseignements selon l'option choisie :

UE5-1 : Option **Littérature générale et comparée (LGC : bi-compétences Langues)** :

UE5-1-EC1 : Langue vivante étrangère 2 ou Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) ou Cours spécifiques pour les étudiant•e•s non-francophones (24h)

UR5-1-EC2 : Séminaire à choisir en fonction du sujet de mémoire dans les programmes de littératures, civilisations ou traductologie de l'UFR Langues étrangères (LE) ou des masters ALC ou CréA, ou spécialités SHS ou S&T (24h)

UR5-1-EC3 : Séminaire Littérature de jeunesse internationale ou Francophonie ou Littérature et arts (24h) (sauf impératif lié au mémoire, choisir un séminaire différent du M1)

UE5-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie (ISA : bi-compétences Sociologie des arts et de la culture ou pluridisciplinaire SHS ou S&T)** :

UE5-2-EC1 : Recherches actuelles en sociologie de la culture (séminaire bilingue franco-américain) (24h, sur les deux semestres)

UR5-2-EC2 : Imaginaire des sciences et des techniques (24h)

UR5-2-EC3 : Œuvres – publics – société (*obligatoire pour spécialisation en sociologie*) ou un séminaire au choix : parcours ALC, master CréA, spécialités SHS ou S&T. Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) ou séminaire FLE ou Sciences du langage (24h)

UE5-3 : Option **Préparation Agrégation** : (à cheval sur S3 et S4)

Possibilité de remplacer un ou deux enseignement(s) du bloc 3 par des cours d'agrégation

Semestre 4

I. Tronc commun

UE1 : Préparation et soutenance du mémoire de fin de cycle

UE1-EC1 : Rédaction et soutenance du mémoire de recherche

UE1-EC2 : Théorie et méthodologie du mémoire pluridisciplinaire 2 : Approche internationale d'un concept (24h)

II. Enseignements d'ouverture

UE2 : Un enseignement selon l'option choisie

UE2-1 : Option **Littérature générale et comparée** :

Langue vivante étrangère 2 ou Pour les étudiant•e•s non-francophones : Cours spécifiques (voir plus loin) ou cours au choix. NB : Pas de cours de FLE au semestre 4 : prendre un séminaire ALC, CRéA, LE, SHS au choix (24h)

UE2-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie** :

Atelier pré-doctoral en socio-anthropologie (séminaire bilingue franco-américain) ou Méthodologie du mémoire pluridisciplinaire 1 ou tout séminaire au choix. Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) (24h)

UE2-3 : Option **Préparation Agrégation** : Poursuite de l'enseignement du premier semestre (si deux enseignements suivis, possibilité de continuer les deux mais un seul sera pris en compte).

Parcours Diffusion de la Culture (DiC)

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Problème d'interprétation (24h)

UE2 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle (24h)

Mat. 1 : Méthodologie de la documentation (6h)

Mat. 2 : Méthodologie de l'enquête (12h)

Mat. 3 : Méthodologie de l'insertion professionnelle (6h)

UE3 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Connaissance du champ professionnel de la culture

EC 1 : Rencontres professionnelles (24h)

EC 2 : Communication et médias (24h)

- Mat. 1 : Connaissance des médias

- Mat. 2 : Techniques de communication

UE5 : Atelier de productions culturelles : projets tutorés

EC 1 : Concevoir un projet culturel (48h)

(élaboration d'un projet culturel ; environnements juridique, financier, numérique)

EC 2 : Communication visuelle et PAO (48h)

III. Enseignements d'ouverture

UE6 : Un séminaire du master ALC au choix (*parmi la liste ci-dessous, dans la limite de la compatibilité avec l'emploi du temps. Voir les descriptifs dans le livret de la mention ALC*) (24h)

Littérature et culture médiévales 1 ; Littérature et culture de la Renaissance à l'âge classique 1 ; Littérature et philosophie des Lumières 1 ; Romantismes et Réalismes 1 ; Écriture et création modernes et contemporaines 1 ; Littératures francophones 1 ; Littérature et arts 1 ; Etudes comparatistes ; Littérature de jeunesse internationale 1 ; Imaginaires contemporains et études culturelles.

UE 7 : Un séminaire du master Création artistique au choix (*parmi la liste ci-dessous, dans la limite de la compatibilité avec l'emploi du temps*) (24h)

Environnement institutionnel et professionnel de la création ; Cinéma et altérité ; Cinéma et formes d'écriture ; Suivi de la création

UE8 : Sociologie de l'art et de la culture (24 h)

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Stage(s)

Mat. 1 : stage technique (3 à 5 jours)

Mat. 2 : stage de 6 semaines minimum

UE2 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Rencontres professionnelles (24h)

UE4 : Atelier de productions culturelles (projets tutorés)

EC 1 : Mise en œuvre d'un projet culturel (48h)

EC 2 : Communication orale (24h)

EC 3 : Atelier "Écrire pour la culture" (24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE4 : Droit et administration de la culture : droit, comptabilité, gestion (48h)

UE5 : Informatique et communication numérique (18h)

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (24h)

UE2 : Culture contemporaine et patrimoine (24h)

UE3 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin) (24h)*

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Enjeux contemporains des politiques culturelles (24 h)

UE5 : Stratégies et pratiques de communication des institutions culturelles (24h)

UE6 : Atelier d'écriture critique (36h)

III. Enseignements d'ouverture

• Option 1 : Professionnalisation

UE7 : Ateliers audiovisuel et numérique

Mat. 1 : Télévision et vidéo (24h)

Mat. 2 : Radio (24h)

Mat. 3 : Écriture d'un site web (30h)

UE 8 : Professionnalisation et Entrepreneuriat (24h)

• Option 2 : Recherche (pour étudiant•e•s en formation continue)

L'option Recherche peut être prise dans 3 disciplines, correspondant aux 3 mentions de masters : 1) Arts, Lettres et civilisations, 2) Sciences de l'information et de la communication, 3) Création artistique, au choix. Ce choix doit être identique pour les deux semestres et pour le mémoire.

UE7 : Plusieurs enseignements regroupés ci-dessous par atelier (*Le choix de l'atelier doit être identique pour les deux semestres*)

• Atelier Recherche en Littérature :

EC1 : Théorie de la littérature ou de la lecture (24h)

EC2 : Séminaire de spécialité du master ALC M1 ou M2 au choix (24h) (*parmi la liste ci-dessous, dans la limite de la compatibilité avec l'emploi du temps. Voir les descriptifs dans le livret de la mention ALC*)

Littérature et culture médiévales 2 ; Littérature et culture de la Renaissance à l'âge classique 2 ; Littérature et philosophie des Lumières 2 ; Romantismes et Réalismes 2 ; Écriture et création modernes et contemporaines 2 ; Littératures francophones 2 ; Littérature et arts 2 ; Etudes comparatistes ; Littérature de jeunesse internationale 1 ; Imaginaires contemporains et études culturelles.

• Atelier Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) :

EC1 : Approfondissement théorique en SIC (24h)

EC2 : Méthodologie de réalisation du mémoire (24h)

• Atelier Recherche en Création Artistique :

EC1 : Cours ou séminaire du master Création artistique (au choix) (24h)

EC2 : Cours ou séminaire du master Création artistique (au choix) (24h)

Voir le livret du Master de Création Artistique pour la liste et descriptif des cours

UE8 : Un séminaire de recherche ALC, SIC ou CréA à rajouter selon l'atelier choisi pour l'UE7 (24h)

Semestre 4

• Option 1 : Professionnalisation

UE1 : Expérience professionnelle + mémoire professionnel

• Option 2 : Recherche (pour étudiant•es en Formation continue)

UE1 : Ateliers recherche (*Le choix de l'atelier doit se faire dans la même mention qu'au semestre 3*)

• *Atelier de Recherche en Arts, lettres et civilisations :*

EC 1 : Séminaire avancé (équipes de recherche) (12h)

EC 2 : Initiation à la recherche

Cours ou séminaire du master ALC (24h)

Atelier d'écriture scientifique (12h)

• *Atelier de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication :*

EC 1 : Communication médias et champs sociaux (24h)

EC 2 : Communication internationale (24h)

• *Atelier Recherche en Création artistique :*

EC 1 : Cours ou séminaire du master CréA (24h)

EC 2 : Cours ou séminaire du master CréA (24h)

Voir le livret du Master de Création Artistique pour la liste et descriptif des cours

UE2 : Mémoire de recherche en Arts, lettres et civilisations ou Sciences de l'information et de la communication ou Création Artistique

NB : Le choix doit être identique à celui des ateliers suivis

Parcours Littérature : Critique et Création (LCC)

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Problème d'interprétation (24h)

UE2 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle

UE2-EC1 : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2-EC2 : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (10h)

UE2-EC3 : La recherche universitaire : contexte institutionnel et méthodologie de la recherche universitaire (8h)

UE3 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Théories contemporaines de la littérature et de la création littéraire

UE5 : Trois séminaires de spécialité à choisir parmi les suivants :

Littérature et culture médiévales 1

Littérature et culture de la Renaissance à l'âge classique 1

Littérature et philosophie des Lumières 1

Romantismes et Réalismes 1

Ecriture et création modernes et contemporaines 1

Littératures francophones 1

Littérature et arts 1

III. Enseignements d'ouverture

UE6 : Deux enseignements choisis dans le parcours (dans option ou hors option) ou hors du parcours.

UE6-1 : Option **Préparation Agrégation** : (à cheval sur S1 et S2)

Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne 3 ou un cours au choix (24h)

Langue ancienne 1 (latin ou grec) ou un cours au choix (24h)

UE6-2 : Option **Didactique** :

Didactique de la littérature (24h)

Enseigner l'écriture créative à l'école ou Didactique du théâtre [ce cours n'ouvre pas en 2019-2020] ou Littérature de jeunesse internationale (24h)

UE6-3 : Option **Ecriture créative et traduction littéraire** :

Atelier d'écriture créative 1 ou Enseigner l'écriture créative à l'école ou Cours de traductologie ou de traduction LVE/FR ou FR/LVE (24h)

Imaginaires contemporains et études culturelles ou Sociologie des arts et de la culture ou Cours de traductologie ou traduction LVE/FR ou FR/LVE (24h)

UE6-4 : Option **Métiers de l'édition** :

Histoire du livre et des médias (24h)

Epistémologie des sciences de l'information ou Connaissance des acteurs et des publics de l'édition et de la documentation ou Epistémologie des sciences de l'information (24h)

UE6-5 : Option **Humanités numériques** :

Développement multimédia avec HTML5 (24h)

Initiation à programmation Web et javascript (24h)

UE6-6 : Option **Découverte** : séminaire au choix dans l'offre du master ALC ou d'un autre master.

Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un ou deux enseignements spécifiques (voir liste dans Livret t.1) ou séminaire FLE ou Sciences du langage.

Séminaire au choix 1 (24h)

Séminaire au choix 2 (24h)

UE7 : OLT : Un enseignement choisi dans la liste ci-dessous (24h)

Autre enseignement de niveau master ou Langue vivante 2 ou Entreprenariat ou Engagement étudiant

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Stage(s) de 70H min.

UE2 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Rapport de recherche

UE3-EC1 : Atelier d'écriture scientifique (méthodologie) (12h)

UE3-EC2 : Rédaction du rapport de recherche et soutenance

III. Enseignements d'ouverture

UE4 : Deux enseignements choisis dans le parcours (dans option ou hors option) ou hors du parcours.

UE4-1 : Option **Préparation Agrégation** : (poursuite des enseignements du premier semestre)

Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne 3 ou un cours au choix (24h)

Langue ancienne 1 (latin ou grec) ou un cours au choix (24h)

UE6-2 : Option **Didactique** :

Genèse de la création littéraire 1 (24h)

Langue et style 1 ou séminaire ALC au choix (24h)

UE4-3 : Option **Écriture créative et traduction littéraire** :

Genèse de la création littéraire 1 (24h)

Participation aux projets d'édition ou Langue et style 1 ou Cours de traduction LVE/FR ou FR/LVE (24h)

UE4-4 : Option **Métiers de l'édition** :

Genèse de la création littéraire 1 (24h)

Arts graphiques et ligne éditoriale (24h) ou ouverture à confirmer : Innovations sociales et technologiques ou Aspects juridiques de l'activité et des publications ou Arts graphiques et ligne éditoriale ou Economie de la connaissance [cours non assuré en 2018-2019] (24h) [à confirmer]

UE4-5 : Option **Humanités numériques** :

Lexiques : élaboration et exploitation (PERL) (24h)

Corpus écrit/parole (24h)

UE4-6 : Option **Découverte** : séminaires au choix dans l'offre du master ALC ou d'un autre master. *Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un ou deux enseignements spécifiques (voir plus loin).*

Séminaire au choix 1 (24h)

Genèse de la création littéraire 1 ou Langue et style 1 ou séminaire au choix 2 (24h)

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (24h)

UE2 : Culture contemporaine et patrimoine (24h)

UE3 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Théories de la littérature ou de la lecture

UE5-EC1 : Suivi des activités de l'UMR Litt&Arts (séminaires d'équipe à choisir en fonction du sujet du mémoire, journées d'étude, colloques) (12H)
Séminaire pré-doctoral (12H)

UE5-EC2 et EC3 : Deux séminaires de spécialité à choisir parmi les suivants :

- Littérature et culture médiévales 2
- Littérature et culture de la Renaissance à l'âge classique 2
- Littérature et philosophie des Lumières 2
- Romantismes et Réalismes 2
- Ecriture et création modernes et contemporaines 2
- Littératures francophones 2
- Littérature et arts 2

III. Enseignements d'ouverture

UE6 : Choisir une option (soit deux EC : attention, certaines options proposent un choix).

UE6-1 : Option **Préparation Agrégation** : (à cheval sur S3 et S4)

UE6-EC1 : Choix cours d'agrégation 1

UE6-EC2 : Choix cours d'agrégation 2

Cours recommandés : Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne ; Langue ancienne (latin ou grec) ; Littérature comparée (question qui sera au concours l'année suivante) (24h)

UE6-2 : Option **Didactique** :

UE6-EC1 : Didactique de la lecture littéraire (24h)

UE6-EC2 : Didactique du théâtre (24h) ou Théories et méthodes de la production d'écrits (24h)

UE6-3 : Option **Ecriture créative et traduction littéraire** :

UE6-EC1 : Atelier d'écriture créative 2 ou Ecritures dramatiques (CréA) ou Cours de traduction LVE/FR, FR/LVE (24h)

UE6-EC2 : Métiers de l'imaginaire [*cours non ouvert en 2019-2020* : en substitution : Imaginaire des sciences et des techniques (intègre un suivi de création)] ou Mythocritique ou Cours de traduction LVE/FR, FR/LVE (24h)

UE6-4 : Option **Métiers de l'édition** :

UE6-EC1 : Urbanisation des systèmes d'information (24h)

UE6-EC2 : Sociologie des publics (24h)

UE6-5 : Option **Humanités numériques** :

UE6-EC1 : TAL et humanités numériques (24h)

UE6-EC2 : Projet tutoré (24h)

UE6-6 : Option **Découverte** (deux enseignements choisis dans le parcours ou hors du parcours). *Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un ou deux enseignements spécifiques (voir liste dans Livret t. 1) ou séminaire FLE ou séminaire sciences du langage.*

UE6-EC1 : Séminaire 1

UE6-EC2 : Séminaire 2

Semestre 4

I. Tronc commun

UE1 : Préparation et soutenance du mémoire de fin de cycle (27h)

Option **Recherche** : mémoire de recherche + soutenance

Option **Professionnalisante** : stage long + mémoire professionnel avec dimension recherche

Option **Création** : mémoire création-recherche ou traduction + soutenance

II. Enseignements d'ouverture

UE2 : Valoriser son Master dans le monde professionnel : choisir une option

Optionnel (poursuite des activités du premier semestre) : **Recherche : séminaire avancé** :

Suivi des activités de l'UMR Litt&Arts (séminaires d'équipe à choisir en fonction du sujet du mémoire, journées d'étude, colloques) et / ou suivi des conférences de l'école doctorale

- UE2-1 : Option **Didactique** : Choisir 1 EC (24h)
Genèse de la création littéraire 2 OU Langue et style 2
- UE2-2 : **Préparation Agrégation** (Poursuite de l'enseignement du premier semestre (si deux enseignements suivis, possibilité de continuer mais un seul sera pris en compte) : Choisir 1 EC
Cours recommandés : Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne ou Langue ancienne 3 (latin ou grec) ou Littérature comparée (question qui sera au concours l'année suivante) (24h)
- UE2-3 : **Écriture créative et traduction littéraire** : Choisir 1 EC
Genèse de la création littéraire 2 ou projet tutoré en rapport avec les corpus du séminaire ou Langue et style 2 (24h)
- UE2-4 : **Métiers de l'édition** : Choisir 1 EC
Economie de l'information et des données [à confirmer] ou projet tutoré en édition numérique/édition enrichie (24 h)
- UE2-5 : **Humanités numériques** : Choisir 1 EC
Genèse de la création littéraire 2 ou projet tutoré en rapport avec les corpus du séminaire (24h)
- UE2-6 **Découverte** : Choisir 1 EC : Langue et style 2 ou Séminaire du master au choix. *Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un enseignement spécifique (voir plus loin) ou séminaire FLE ou séminaire Sciences du langage.*

Parcours Sciences de l'Antiquité (SDA)

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Problème d'interprétation (24h)

UE2 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle

UE2-EC1 : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2-EC2 : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (10h)

UE2-EC3 : La recherche universitaire : contexte institutionnel et méthodologie de la recherche universitaire en Langues et cultures antiques (8h)

UE3 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Etudes et réception des littératures antiques

UE4-EC1 : Lire un texte antique 1 (24h)

UE4-EC2 : Réception de l'Antiquité 1 (24h)

UE5 : Langues et cultures de l'Antiquité

UE5-EC1 : Langue et culture grecques (24h)

UE5-EC2 : Langue et culture latines (24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE6 : Trois enseignements

UE6-EC1 : Séminaire Sciences de l'Antiquité (au choix : histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) (24h)

UE6-EC2 : Séminaire Sciences de l'Antiquité : sciences auxiliaires (deux cours de 12h à choisir parmi les cours proposés en archéologie, épigraphie, paléographie, numismatique, épistémologie, papyrologie, codicologie, ecdotique)

UE6-EC3 : Un enseignement à choisir parmi ceux du master ALC (24h)

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Stage(s) : 70H min.

UE2 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Faire de la recherche en Sciences de l'Antiquité

UE3-EC1 : Actualité de la recherche en Sciences de l'Antiquité (12h)

UE3-EC2 : Rédaction du rapport de recherche et soutenance

UE4 : Langues et cultures de l'Antiquité

UE4-EC1 : Langue et culture grecques (24h)

UE4-EC2 : Langue et culture latines (24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Deux enseignements de 24h choisis en Sciences de l'Antiquité ou dans l'ensemble du master ALC

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (24h)

UE2 : Culture contemporaine et patrimoine (24h)

UE3 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant•e•s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Quatre séminaires de recherche

UE4-EC1 : Lire un texte antique 2 (24h)

UE4-EC2 : Réception de l'Antiquité 2 (24h)

UE4-EC3 : Séminaire de recherche de l'équipe TRANSLATIO (24h)

UE4-EC4 : Pratique de la traduction ou Recherches sur la didactique des LCA(24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Deux séminaires avancés

UE5-EC1 : Littérature latine ou Séminaire Sciences de l'Antiquité ou Autre séminaire du master ALC (24h) :

UE5-EC2 : Littérature grecque ou Séminaire Sciences de l'Antiquité ou Autre séminaire du master ALC (24h) :

Semestre 4

I. Tronc commun

UE1 : Préparation et soutenance du mémoire de fin de cycle

II. Enseignements d'ouverture

UE2 : Valoriser son master dans le monde professionnel

Option **Recherche** : Ecriture d'articles de revue ou organisation d'une journée d'études ou préparation d'un projet de thèse et candidature à une allocation doctorale (24h)

Option **Agrégation** : Préparation anticipée de l'agrégation de lettres classiques (24h)

Enseignements proposés dans le master ALC

La liste des **enseignements proposés par le département des Lettres** est téléchargeable sur la page internet du master pour l'année en cours (Livret_master_ALC_2019-2020_2_Enseignements). Les cours propres au parcours Diffusion de la Culture sont décrits dans le livret spécifique à ce parcours. Cette seconde partie du livret précise chaque année comment est déclinée la maquette (le cadrage) de la formation habilitée par le Ministère. Y figurent la grille des cours-types et tous les éléments formels (répartition des UE en fonction des semestres, organisation du contrôle des connaissances (MCC), crédits ECTS, coefficients, nature du cours) ; cette maquette est mise en ligne sur la page du master pour chaque parcours.

Les étudiant•e•s sont invité•e•s à consulter la liste annuelle des enseignements avant de remplir les fiches d'inscriptions pédagogiques (IP) pour connaître le contenu et les attendus précis des séminaires et des cours.

Les **enseignements du département Lettres** sont en général portés par un parcours mais ouverts aux étudiant•e•s des autres parcours pour les deux années M1 et M2. *Attention, les cours qui ne présentent pas un niveau 1 et 2 ne peuvent être pris qu'une seule fois sur les deux années.* On trouvera aussi une liste des enseignements d'**agrégation** de lettres qui peuvent être choisis à la place d'un séminaire de recherche.

Outre la **langue vivante étrangère** obligatoire (cf. ci-après), la maquette de la mention ALC intègre des cours assurés par d'autres départements que les Lettres. Les étudiant•e•s peuvent en effet aussi choisir en enseignement d'ouverture des **enseignements extérieurs** à l'offre proposée par le département des Lettres. Certains enseignements ciblés selon les options sont listés dans le tome 2 du livret (où l'on trouvera aussi le nom des responsables pédagogiques ou administratifs) :

- Les cours et séminaires proposés par le **département des Arts du Spectacle (ADS)**, dont les enseignant•e•s-chercheurs appartiennent eux aussi à l'UMR LITT&ARTS CNRS 5316, sont particulièrement susceptibles d'intéresser les étudiant•e•s du master ALC : une liste des séminaires en ouverture est fournie à la suite de l'offre en Lettres. Leur descriptif est accessible en ligne à partir de la page du master Création artistique (CréA) : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-creation-artistique-program-master-creation-artistique-2.html>

- Il en va de même des enseignements du département **Sciences du langage**, notamment dans sa composante **Français langue étrangère et seconde (FLES)**, dont les séminaires proposés en ouverture sont listés dans le livret (certains se font à distance).

Les enseignements ciblés pour les **métiers de l'édition** et les **humanités numériques** sont également mentionnés.

Plus largement, les enseignements d'ouverture peuvent être choisis dans d'autres disciplines de l'UGA :

- Il peut s'agir d'une part de l'offre d'**enseignements transversaux (ETC)**, dont on trouvera également la liste dans le tome 2 du Livret. Les inscriptions se font en ligne à l'adresse : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index/acces-directs/les-enseignements-transversaux-a-choix.html>

- Il est d'autre part possible de choisir des cours dans d'**autres départements**, en fonction du sujet du mémoire ou du projet professionnel. C'est aux étudiant•e•s qu'il appartient de trouver les informations concernant ces cours extérieurs auprès des départements qui les proposent (page en ligne sur le site des UFR correspondant ou *via* le site de l'UGA ; et/ou secrétariat). Pour tout complément d'information, prendre contact avec la DETU du master ALC.

Dispositif pour les étudiant•e•s non-francophones

Outre les séminaires du master, qui permettent aux étudiants internationaux de s'approprier la littérature et la culture françaises et francophones, y compris dans leurs rapports avec d'autres cultures ou d'autres disciplines, un dispositif d'accompagnement est mis en place par le département des Lettres pour les étudiants non-francophones. Trois possibilités :

- **OPTION « DECOUVERTE »** (Parcours LCC, UE6) : possibilité de remplacer certains séminaires par des enseignements spécifiques visant l'approfondissement progressif de la langue française et, pour les étudiant•e•s qui auront à rédiger leur mémoire de recherche en français, une meilleure connaissance des attendus universitaires.
- **OPTION LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE** (parcours CISA) : apprentissage de la démarche comparatiste (mémoire de littérature comparée avec corpus international permettant d'intégrer éventuellement la littérature et la culture du pays d'origine) et possibilité de choisir les cours spécifiques de langue.
- Des aménagements sont possibles dans les autres parcours ou options pour les cours spécifiques de langue.

Pour la liste des **enseignements spécifiques** proposés aux étudiants non-francophones, voir la seconde partie du livret (Enseignement), p. 32.

NB : Ces enseignements concernent plutôt le niveau C1 (requis pour l'admission au Master ALC). Les étudiants Erasmus qui ressentiraient des difficultés dans le maniement de la langue française sont invités à prendre contact avec le service Relations internationales de l'UFR LLASIC et à consulter la page dédiée aux étudiants en échange sur le site de l'UGA : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/l-international/venir-etudier-a-l-uga/vous-venez-a-l-uga-dans-le-cadre-d-un-programme-d-echanges/le-contrat-d-etudes/consignes-aux-etudiants-internationaux-en-echange-pour-elaborer-leur-contrat-d-etudes-317532.kjsp>

Enseignements de langue vivante étrangère (LVE)

Le master ALC demande aux étudiant•e•s de suivre au moins une **langue vivante étrangère**. En général, il s'agit d'un cours par semestre durant les trois premiers semestres (norme ministérielle).

Ces cours sont assurés par le Service des langues et *les étudiant•e•s doivent s'y inscrire directement*. Ils/Elles devront y passer un test de niveau qui déterminera le cours où s'inscrire : ce test de positionnement est à effectuer au CAA (RDC de la Maison des langues) du 26/08 au 20/09. Les inscriptions se déroulent du 5 au 26 Septembre (possibilité de s'inscrire à l'année – S1 et S2 – dès le 1er semestre). Les cours débuteront la semaine du 23 septembre.

Pour ce qui concerne la **LV1**, les étudiant•e•s doivent veiller à s'inscrire dans une langue qu'ils pourront valider au niveau B2 à la fin du master (norme ministérielle). Attention cependant : le Service des langues interdit de changer de LV1 en cours de M si le niveau C1 n'est pas acquis. Un•e étudiant•e titulaire du CLES pourra être dispensé•e de cours sur demande de sa part auprès de du secrétariat du master ALC (mais dans ce cas, nous vous incitons fortement à choisir une autre langue !). La LV1 n'est pas nécessairement l'anglais.

Pour ce qui concerne la **LV2**, les étudiant•e•s peuvent s'inscrire en M1 dans la langue de leur choix, en rapport avec leur sujet de recherche et leurs intérêts spécifiques – pour autant que cette langue soit enseignée au bon niveau.

Attention : 10 langues seulement sont ouvertes en LVE, mais de nombreuses autres peuvent être choisies dans le cadre des ETC (et peuvent être validées comme LV) : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/cours-de-langues/a-grenoble/>

Des **enseignements de langue anglaise spécialisés sur des contenus culturels** sont proposés par le Service des langues, avec pour visée de s'adapter aux besoins des étudiant•e•s des masters ALC et CréA (Création Artistique). Y seront plus particulièrement développées des compétences de lecture et de rédaction sur des sujets de vie culturelle, de littérature, de recherche en lettres et arts du spectacle.

Les créneaux pour ces cours spécifiques ont été fixés comme suit (en fonction de votre EDT) :

- Mardi 10h30-12h30
- Vendredi 8h30-10h30

Pour plus d'information, contacter le Service des Langues :

Maison des langues - 1141 av. centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél. 04 76 82 41 68 – 04 76 82 77 10 – 04 76 82 77 11

<http://lansad.univ-grenoble-alpes.fr>

Pour tout renseignement, une permanence se tient en salle 004 de la MLC, du 5 au 17 septembre, de 12h à 17h.

Pour l'option LGC (parcours CISA) : en plus du cours de LV2 (Maison des langues) ou de FLE (département Sciences du langage), un séminaire de littérature ou de civilisation est à choisir dans l'offre des départements de l'UFR Langues étrangères (LE).

Secrétariat de scolarité masters LLCER : Isabelle Mazzilli, Bâtiment Stendhal, Bureau F 211 (Isabelle.Mazzilli@univ-grenoble-alpes.fr) pour les études anglophones, germaniques, hispaniques, italiennes, russes. Des études orientales (arabe, chinois, japonais) sont également ouvertes dans le master LEA (Bâtiment Stendhal G). Il faut passer pour demander le détail des programmes.

Des cours de traductologie existent aussi dans le parcours « Traduction spécialisée multilingue » du master LEA, mais ils ne sont pas orientés vers littérature : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-langues-etranangeres-appliquees-lea-program-master-langues-etranangeres-appliquees/parcours-traduction-specialisee-multilingue-subprogram-parcours-traduction-specialisee-multilingue.html>.

Secrétariat de scolarité master LEA, parcours Traduction spécialisée multilingue : Johanna Pasqualini, Bâtiment Stendhal, Bureau F 211 (johanna.pasqualini@univ-grenoble-alpes.fr).

Autres informations utiles sur le Master ALC

Quatre semestres validés valent le grade du Master. C'est un diplôme de fin d'étude (Bac + 5), qui permet aussi la poursuite d'études, avec notamment la possibilité :

- de s'inscrire en thèse (ou Doctorat) ;
- d'avoir le niveau de diplôme requis pour se présenter à l'Agrégation de Lettres classiques, de Lettres modernes ou de Grammaire.

En principe, la **durée des études** est de quatre semestres composés de crédits capitalisables (30 ECTS par semestre, soit 120 ECTS pour le master, pour harmonisation européenne). Mais nul•le n'est obligé•e d'enchaîner sans pause les quatre semestres. Il est par exemple possible de capitaliser les crédits obtenus et de reprendre sa formation après une interruption pour entamer une première expérience professionnelle (cf. *infra* : « Interruption ou reports d'étude »). Autrement dit, le master peut être mené à bien en plus de deux années consécutives. *Il faut néanmoins faire une demande de redoublement en cas de décision de faire le M1 ou le M2 sur deux ans consécutifs.*

Sur les questions qui suivent, il est bon de vous référer au **règlement des études** (RDE) consultable sur la page internet du master. Il définit les règles et les droits pour ce qui concerne les questions d'organisation des enseignements, de contrôles de connaissance, de principes de validation, d'examens.

RAPPORTS ET MEMOIRES DE RECHERCHE - DIRECTION DU MEMOIRE

Etudes, recherches et cours du master ALC convergent vers un objectif : la **construction par les étudiant•es d'une réflexion personnelle** dans le cadre de leur initiation à la recherche et à la médiation culturelle. Cette réflexion se concrétise surtout sous la forme de mémoires de recherche ou de rapports de stage dont la validation est assurée au cours d'une soutenance. Dans certains parcours, le mémoire est la pièce maîtresse des deux années de Master. *C'est, par bien des aspects, le sujet du mémoire qui détermine les options (la personnalisation) de la formation de l'étudiant•e* : son choix doit donc faire l'objet d'une réflexion approfondie en début d'année.

Pour définir leur sujet de mémoire, les étudiant•es sont invité•es à rencontrer au plus vite les enseignant•es-chercheurs dont la spécialité correspond au projet de recherche envisagé (période, sujet, genre, ...). La **direction de mémoire** consiste à aider l'étudiant•e à définir son sujet et son corpus ou son terrain, à constituer sa bibliographie et sa documentation, à préparer la rédaction, à organiser la soutenance, lors de discussions régulières au cours desquelles l'étudiant•e fait état de l'avancée de son travail et de sa réflexion auprès de sa directrice ou de son directeur de mémoire.

La liste des enseignant•es-chercheurs susceptibles d'encadrer des mémoires de master, avec mention de leurs spécialités de recherche, figure à la suite et est téléchargeable sur la page du master : il est important de prendre le temps de la parcourir pour avoir un éventail des recherches proposées. Pour prendre rendez-vous afin de proposer un sujet à la personne qui semble adéquate, utiliser l'adresse universitaire prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr. Si aucune spécialité ne paraît correspondre, contacter les responsables de parcours ou la directrice des études (DETU) du master : isabelle.krzywowski@univ-grenoble-alpes.fr. *Le nom du directeur/de la directrice du mémoire et, sinon le titre, du moins le sujet devront être déposés au secrétariat du master au plus tard le vendredi 25 octobre 2019.*

Dans le cas le plus courant, cet•te enseignant•e-chercheur appartient à l'un des centres de recherche de l'équipe Litt&Arts (<http://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr>). En préparant son Master, l'étudiant•e est affilié•e au centre de recherche de sa directrice / son directeur de mémoire, dont il suivra le séminaire en M2. C'est cette affiliation qui définit *a priori* le « parcours pédagogique » de l'étudiant•e. Il est possible de changer de direction et de thématique entre le Master 1 et le Master 2, mais non en cours d'année.

Pour le mémoire, deux formules sont possibles – sauf pour le parcours Diffusion de la culture, où le mémoire de M2 est directement articulé au long stage de deuxième année :

- **1^{er} cas (dispositif général) : l'étudiant•e soutient un seul mémoire en deux temps : celui-ci s'élabore en deux ans sur un sujet unique.** A l'issue du Master 1, il soutient un **rapport de recherche** comportant au

moins une problématique développée (base de l'introduction), un plan détaillé, un chapitre rédigé et une bibliographie commentée en vue du mémoire futur de M2. Ce rapport aura été rédigé essentiellement au cours du 2^e semestre de M1, mais doit avoir été préparé au cours du 1^{er} semestre (définition du sujet, lectures de base). A l'issue du M2 (semestre 4), l'étudiant•e soutient le mémoire achevé. Cette formule permet de suivre au semestre 2 du M1 une UEP (unité d'expérience professionnelle) ou de partir à l'étranger, tout en poursuivant la réflexion de longue haleine sur le sujet de recherche. Elle offre aussi un premier échange constructif lors de la soutenance intermédiaire de M1. Pour permettre l'élaboration et la rédaction du rapport et du mémoire de recherche, qui exige une concentration assidue, les cours des semestres pairs sont allégés (mais il est fortement déconseillé d'en profiter pour prendre des obligations extérieures !).

- **2^e cas (dispositif spécifique) : l'étudiant•e soutient un mémoire complet sur un an**, à l'issue du semestre 2 pour valider le M1 (maîtrise) et/ou à l'issue du semestre 4 pour obtenir le grade de Master. Il s'agit dans ce cas de deux mémoires différents sur des sujets choisis par l'étudiant•e et approuvés par un•e enseignant•e-chercheur qui le/la guidera tout au long de chacune des années. Cette formule peut convenir notamment à des étudiant•e•s qui souhaitent, après le M1, interrompre provisoirement leur cursus de master, à des étudiant•e•s qui sont éloigné•e•s de Grenoble ou qui y arrivent en M2, ou encore à des étudiant•e•s salarié•e•s qui ne peuvent suivre l'ensemble des cours : le mémoire sera alors validé pour 30 crédits et les étudiant•e•s seront dispensé•e•s des cours aux semestres 2 et 4. *Cette disposition nécessite une dérogation accordée par la DETU du master ALC avec accord du directeur de mémoire.*

Un livret intitulé « **Conseils pour la rédaction et la présentation du mémoire de recherche** » est disponible sur la page internet du master. Il est à consulter dès à présent et tout au long des deux années.

Les soutenances peuvent se dérouler jusque fin juin pour les M1 et, pour les M2, jusque mi-septembre.

ENSEIGNEMENT

Rappelons que le niveau master, en lien direct avec la recherche contemporaine, est d'abord fondé sur une réflexion collective et critique : la participation aux débats est donc un élément essentiel de la formation.

Il existe plusieurs formules d'enseignements qui sont complémentaires entre elles :

- Les **cours magistraux** de M1 ou de M2 sont communs à tou•te•s les étudiant•e•s du Master.
- Les **cours de langue vivante étrangère** sont obligatoires au semestre 1, 2 et 3 (voir Maison des langues).
- Les **séminaires** sont choisis en fonction d'un **parcours**, et éventuellement d'une **option**. Ceux-ci dépendent du domaine choisi par l'étudiant•e en lien avec la thématique de son mémoire. Certains prennent la forme d'ateliers.

Parmi ces séminaires, il existe aussi des enseignements d'ouverture en libre choix : ce peut être l'occasion, pour l'étudiant•e, de découvrir un domaine autre que celui que son parcours l'amène à étudier principalement ou de développer une dimension bi-disciplinaire (pour le programme des séminaires extérieurs au département des Lettres, consulter le département concerné).

- Des **travaux pratiques** (documentation, informatique, écriture scientifique) permettent d'acquérir des savoir-faire indispensables dans tout métier de la recherche.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES – EXAMENS - JURYS

En Master, l'enseignement et la formation font une plus grande place à l'initiative des étudiant•e•s. Beaucoup de cours et de séminaires sont ainsi évalués à partir de **dossiers personnels**, dont l'évaluation par l'enseignant•e fait l'objet d'une note, qui est la note de cet enseignement particulier. Les types d'exercice peuvent varier : comptes rendus d'enquête, de lectures, rédaction pour des sites scientifiques, rédaction d'articles critiques, ... Ils sont, dans toute la mesure du possible, en rapport avec ou un apport pour le mémoire de recherche ou le projet professionnel.

Des **crédits** (ECTS) sont affectés aux cours, séminaires, travaux pratiques et mémoires. Leur valeur est européenne. Il est donc possible d'acquérir des crédits lors d'études à l'étranger, mais aussi de faire valoir des

crédits obtenus dans une autre université dans le cadre de son Master français. La demande doit en être faite auprès de la DETU et sera examinée par la commission pédagogique du master.

A noter cependant que, si la valeur est identique, le contenu qui lui est associé varie largement selon les pays et les établissements. La base (modulable), dans la mention ALC, est de 3 ECTS pour 24H de cours.

Pour que les étudiant•e•s ne soient pas surchargé•e•s de travaux à rendre en fin des semestres impairs, **l'évaluation du bloc des unités d'enseignements de spécialité (S1, S3) des parcours CISA et LCC** fait l'objet de modalités particulières, qui permettent aux étudiant•e•s de moduler au choix les exercices d'évaluation sur la base d'un travail écrit long et de deux participations orales ou d'un travail écrit court.

- *Travail écrit long* : Pour un des enseignements de l'unité, les étudiant•e•s devront rendre en fin de semestre un travail de recherche écrit d'environ une dizaine de pages (qui pourra faire l'objet d'une présentation orale préalable), dont la taille exacte, la forme et le contenu seront à discuter avec l'enseignant•e, qui évaluera la note de semestre en fonction du respect des consignes proposées.

- *Participation orale* : Pour les deux autres enseignements, l'évaluation sera basée sur la présence et la participation active, sans qu'il y ait à rédiger de travail écrit de fin de semestre. C'est aux enseignant•e•s qu'il appartient de préciser sur quels critères sera déterminée cette évaluation (présentation orale programmée lors d'une séance, participation régulière aux discussions collectives, réponses orales à quelques questions spécifiques posées par l'enseignant•e, ou combinaison de plusieurs de ces formes de performance orale). Les notes de participation orale sont attribuées selon l'échelle suivante : 8 (et moins) = participation insuffisante ou très insuffisante ; 10 à 13 = participation suffisante ; 14 à 15 = participation satisfaisante ; 16 à 20 = participation excellente.

- Un *travail écrit court* pourra le cas échéant remplacer la participation orale (compte rendu d'ouvrage ou d'article théoriques, par exemple).

Ces choix concernent l'évaluation des matières de l'UE 4 (pour le parcours CISA) et de l'UE 5 (pour le parcours LCC) « de spécialisation » au premier semestre du M1 et du M2.

Calcul moyenne UE4 (CISA) / UE5 (LCC) :

1 travail écrit long pour un séminaire = 60% de la note d'ensemble

1 participation orale / 1 travail écrit court à un 2^e séminaire = 20%

1 participation orale / 1 travail écrit court à un 3^e séminaire = 20%

Il faudra signaler à tous les enseignant•e•s concerné•e•s et au secrétariat du master ALC, au plus tard le vendredi 25 octobre 2019, laquelle de ces modalités est choisie pour chaque cours.

Pour le parcours DiC : Le séminaire unique pris dans la mention ALC (semestre 1, enseignements d'ouverture, UE 6) devra faire l'objet d'une évaluation à partir d'un travail écrit.

Il existe **deux sessions d'examens** : les travaux non rendus à la fin du semestre 1 peuvent être remis au cours du semestre 2. Pour le semestre 2, les travaux pourront être rendus entre le premier et le second jury (soit approximativement de mi-mai à mi-juin pour les M1, et jusque mi-juillet pour les M2). Attention, les semestres seront alors validés par le jury de seconde session.

Les **jurys** se réunissent : pour la première session à la fin du semestre d'automne/hiver (fin janvier ou début février) et du semestre de printemps (fin juin ou début juillet). Pour la seconde session, fin juin ou début juillet pour les M1 (sauf DiC), mi-septembre pour les M2 et les M1 DiC. Il existe un jury par semestre, et un jury d'année (début juillet pour les M1, mi-septembre pour les M2 et M1 DiC) ; ce dernier est seul habilité à accorder des « points jury » et à délivrer le diplôme.

Pour les modalités de **compensation** (par UE), voir le règlement des études (RDE, en ligne sur la page du master). Attention, la note obtenue au mémoire n'est pas compensable.

DEROGATIONS - CONTRAT PEDAGOGIQUE

- Les demandes de VAE et de VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) sont préalables à l'inscription. Pour la validation des acquis de l'expérience : passer par le service de la formation continue. Voir sur le site de l'UGA la page : « Construire son parcours » / « Valider ses acquis » : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/formation/formation-continue-et-alternance/validation-des-acquis/>
- Dispositif spécifique pour les étudiant•e•s salarié.e.s : possibilité de soutenir un mémoire complet sur un an avec dispense de cours au second semestre : voir ci-dessus. Par ailleurs, des dispenses d'assiduité, voire des validations partielles de cours sont possibles, sur demande auprès de la commission pédagogique du master (adresser la demande à la DETU et à la responsable de scolarité du master, accompagnée d'un CV mentionnant les diplômes et l'expérience professionnelle).
- Divers statuts dérogatoires (engagement étudiant, sportif ou artiste de haut niveau, situation personnelle) peuvent faire l'objet d'un aménagement des études. (pour le détail : consulter le Règlement des études). Les étudiant•e•s doivent prendre rendez-vous avec la DETU pour établir un **contrat pédagogique**, selon le cas : dispense d'assiduité, équivalences, possibilité de répartir les travaux entre la première et la seconde session, voire d'étaler la formation sur plus de deux ans. *Insistons sur le fait que cette dernière formule, préparée en amont (au cours du premier semestre), est préférable à un redoublement.*

LES SEJOURS UNIVERSITAIRES A L'ETRANGER

Durée : En fonction des stipulations de chaque accord de coopération conclu avec les universités partenaires, et suivant les spécificités de son projet personnel de formation, tout étudiant•e peut être autorisé•e à participer à un programme international d'échanges pendant la préparation du Master. Il est ainsi possible de passer à l'étranger soit la première année, soit la deuxième. Les étudiants peuvent partir pour un semestre, mais le département des Lettres conseille de faire une année complète pour profiter pleinement de l'échange (sauf exception, liée à une destination ou à un projet universitaire particulier). *Les étudiant•e•s du parcours CISA, option LGC, sont particulièrement incités à profiter de cette opportunité de pratiquer une autre langue et de découvrir une autre culture « de l'intérieur ».*

Effectifs : Ces séjours sont ouverts à tou•te•s les étudiant•e•s. Les places sont attribuées d'après un classement établi par ordre de mérite en tenant compte, pour chaque candidat•e, de ses résultats antérieurs, de sa motivation, de la qualité du projet universitaire présenté, ainsi que de la cohérence entre ce projet et l'éventail des formations disponibles dans les institutions partenaires. Les bourses sont attribuées en fonction des revenus et de la destination de l'étudiant•e.

LES DESTINATIONS SONT MULTIPLES : plus de 90 accords spécifiques pour l'UFR LLASIC, à quoi s'ajoutent environ 70 accords dans le cadre de l'UGA et de la Comue, dans le monde entier ! Attention, il faut s'y prendre tôt : Les candidatures se font entre octobre et novembre pour une mobilité l'année suivante. Des réunions d'information seront programmées au cours du premier semestre : soyez vigilants !

Conditions de la validation (Cas général) : En l'état actuel des accords de coopération, seuls les résultats obtenus pour les enseignements suivis dans l'université étrangère sont validés. Le mémoire, préparé sous la direction d'un•e enseignant•e de l'UFR, est soutenu et évalué à Grenoble (fin juin pour les M1, avant mi-septembre pour les M2).

Pour plus d'informations, ou pour connaître d'autres modes de financement pour des études à l'étranger, s'adresser à la responsable de la mobilité sortante pour le département des Lettres, Madame Corinne Denoyelle : corinne.denoyelle@univ-grenoble-alpes.fr ; ou au service des relations internationales (RI) de l'UFR LLASIC : Madame **Claire Jalmain**, bureau B 315 - tél. : 33 (0)4 76 82 68 86 - lasic-international@univ-grenoble-alpes.fr

LES STAGES : Unité d'Expérience Professionnelle (UEP)

(Pour les stages du Parcours DiC, voir livret spécifique)

Définition

L'Unité d'expérience professionnelle (UEP) est une unité des masters permettant aux étudiant•e•s d'être en situation professionnelle ou professionnalisante dans une entreprise, une association, un organisme privé ou public. L'UEP est ainsi intégrée dans le cursus de l'étudiant•e, soumise à évaluation et validation pour la délivrance du diplôme, au même titre que les autres unités d'enseignement.

Qui est concerné ?

Au cours de leur deuxième semestre de M1, tou•te•s les étudiant•e•s du master ALC doivent faire un stage qui leur attribue une UEP. ***C'est aux étudiant•e•s qu'il appartient de chercher une organisation qui les accueille*** dans le cadre d'un stage de ce type. La démarche est accompagnée au premier semestre par un cours « Préparation au stage et à l'insertion professionnelle ». Le choix du stage doit être soumis à l'accord de la responsable du master et fait l'objet d'une convention (préparée avec l'aide de Madame Catherine Sibon).

Durée du stage

Le stage UEP peut être réalisé à temps plein ou à temps partiel. Sa durée dans l'organisme d'accueil doit équivaloir à ***environ 70 heures de travail***, mais ***ne peut en aucun cas dépasser 300 heures***. Il n'est en général pas rémunéré, sauf si l'organisme d'accueil est en mesure de fournir une rétribution financière.

Finalité du stage

Le but de ce stage de deuxième semestre est d'***aider les étudiant•e•s à envisager concrètement la façon dont leurs études de lettres s'inscrivent dans l'ensemble des activités sociales et professionnelles***. Il peut s'agir d'acquérir une première expérience dans un type d'emploi sur lequel puissent déboucher les études de master (dans le monde du livre, du spectacle, des médias, de l'éducation, de la médiation culturelle, ...). Il peut s'agir de mettre en place un dispositif d'intervention sociale tirant parti des compétences développées par les études littéraires (auprès d'institutions ou d'associations diverses). Il peut s'agir de participer concrètement à un projet de recherche universitaire au sein de l'UMR LITT&ARTS ou d'une autre équipe de recherche universitaire. Ce stage relève généralement d'une expérience individuelle, mais il peut aussi être conçu dans le cadre d'un projet collectif, pour autant que l'organisme d'accueil en soit d'accord.

Rapport de stage

Au terme du stage, les étudiant•e•s doivent rédiger un rapport d'environ 8 pages dactylographiées. Chaque étudiant•e, en fonction des spécificités de son stage, peut adapter le texte de son rapport à son expérience singulière. Un rapport standard tendra toutefois à traiter des points suivants : I. Présentation rapide de l'organisme au sein duquel s'est opéré le stage et de ses activités principales ; description sommaire des activités effectuées par l'étudiant•e dans le cadre de ce stage (environ 2 pages) ; II. Projet originel de la contribution que l'étudiant•e espérait apporter à l'organisme et de ce qu'il espérait en tirer pour sa formation (environ 1 page) ; III. Evaluation des résultats effectivement obtenus au terme du stage (environ 1 page) ; IV. Enseignements à tirer de cette expérience pour les perspectives de professionnalisation de l'étudiant•e ainsi que pour l'impact potentiel des études de lettres sur nos sociétés (environ 4 pages). Le rapport de stage devra se conformer aux conventions de rédaction qui définissent les travaux universitaires (au même titre que le mémoire). Il constitue un ***moment de réflexion analytique et conceptuelle*** sur le vécu du stage et sur ses implications.

Validation du stage

L'UEP est validée par l'entreprise et l'organisme d'accueil sur la base du rapport de stage rédigé par l'étudiant•e qui formalise son expérience acquise et en tire une réflexion d'ordre plus général et théorique sur le statut et les potentiels des études de lettres, arts et SHS dans le monde contemporain. Ce rapport, lu par le/la directeur•trice de mémoire de l'étudiant•e ou par la DETU du master ALC, ne reçoit pas de note et ne fait pas l'objet d'une soutenance : il est validé s'il répond aux attentes de l'organisme et de l'université ; il

n'est pas validé si ce n'est pas le cas. L'étudiant•e doit alors améliorer son rapport pour le soumettre à une deuxième possibilité de validation.

Modalités administratives

Une convention de stage spécifique à l'UEP est signée entre l'Université, l'organisme d'accueil et l'étudiant•e. Elle précise la durée et les dates de stage ainsi que les noms des personnes chargées du suivi du stage dans l'organisme d'accueil et à l'Université (la directrice / le directeur de mémoire ou, par défaut, la DETU du master ALC). Cette convention permet de garder le statut d'étudiant et d'être couvert pour les risques d'accidents du travail. L'inscription se fait via l'**application Pstage**.

La responsable des démarches administratives relatives au stage est Madame **Catherine Sibon**, qu'il convient de contacter pour mettre en place les contrats et autres documents de validation : Bureau B 324 - Courriel : catherine.sibon@univ-grenoble-alpes.fr

Outils mis à disposition par l'UGA

- un portefeuille d'expériences et de compétences, outil institutionnel de suivi des compétences ;
- CAREER CENTER : permet d'accéder à des offres de stages, alternance, emploi, job étudiant ou bénévolat ;
- la DOIP (organisme universitaire dont la fonction est d'aider à l'insertion professionnelle des étudiants) organise des formations : aide à la rédaction de CV, pistes de candidatures, etc. (<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/construire-son-parcours/>)

INTERRUPTIONS OU REPORTS D'ETUDES

Les crédits obtenus sont capitalisables, ils restent donc valables après une interruption d'étude. A noter qu'une interruption supérieure à deux années fait passer dans le régime de la formation continue.

Une **année de césure** est possible : voir sur le site de l'UGA « Envisager une année de césure » : <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/orientation-et-insertion/stages-et-insertion-professionnelle/envisager-une-annee-de-cesure/envisager-une-annee-de-cesure-81031.kjsp> .

Attention, le Ministère a limité l'interprétation du texte : l'étudiant•e, sous réserve d'avoir candidaté et d'être admis•e dans l'année supérieure, peut réaliser une césure d'un an entre deux années de formation ou entre deux cycles (licence, master). Par contre, un étudiant inscrit en M2 et non désireux de poursuivre ses études à la fin de ce cycle ne pourra effectuer une césure que sur le 1er semestre (S3).

Nouvelle réglementation : En M1, les étudiant•es devront demander une autorisation de redoubler (ce n'est donc pas de droit). En revanche, le passage en M2 est de droit. Pour plus de précisions, voir le règlement des études (en ligne sur le site de l'UFR LLASIC).

Dans les mêmes conditions, mais à titre dérogatoire, le master 2 peut faire l'objet d'une année supplémentaire, notamment lorsque la réalisation du mémoire dépend d'un terrain, que l'étudiant•e est salarié•e ou que le français n'est pas sa langue de rédaction scientifique. Cette dérogation doit être motivée et demandée auprès de la DETU du master, avec l'accord de la directrice / du directeur du mémoire.

Des dispenses d'assiduité peuvent être accordées dans des cas particuliers : prendre contact avec la DETU.

ELECTIONS ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Chaque parcours élit tous les deux ans un représentant au Conseil de perfectionnement (CDP, voir ci-dessus). Cette procédure étant nouvelle, les modalités de vote seront précisées ultérieurement. Un cinquième représentant des étudiants est élu parmi les anciens étudiants du master (*alumni*).

L'Association du parcours Diffusion de la culture (AéMD) organise des événements culturels, en particulier Le Printemps des poètes sur le campus.

Le nouveau collectif des étudiants du master ALC est en train de se constituer : <https://semestriel.framapad.org/p/masterCISA>

LISTE DES ENSEIGNANT.E.S SUSCEPTIBLES DE DIRIGER DES MEMOIRES

Année universitaire 2019-2020

Les professeurs (PR) et les maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR) sont habilités à diriger des thèses de doctorat.

Les Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) titulaires d'un doctorat sont susceptibles de diriger également des rapports de recherche et des mémoires de Master. Ils ne figurent pas dans la présente liste (voir selon les années).

La direction des mémoires du parcours professionnalisant *Diffusion de la culture* (M1 ou M2) peut être assurée par tous les enseignants qui interviennent dans ce parcours ou dont la spécialité correspond aux sujets choisis, en accord avec la responsable du parcours.

NOM ET STATUT	EQUIPE DE RECHERCHE	THEMATIQUES
LITTÉRATURE FRANÇAISE ET FRANCOPHONE		
Ridha BOULAABI (MCF)	LITT&ARTS (ECRIRE)	Littératures francophones, littérature française contemporaine, thèmes orientaux dans la littérature française du XX ^e siècle, orientalisme littéraire, imaginaire des langues, monde arabe (littérature/art).
Adrien CAVALLARO (MCF)	LITT&ARTS (ECRIRE)	Littérature de la seconde moitié du XIX ^e siècle et de la première moitié du XX ^e siècle. Poésie (en particulier Rimbaud, Verlaine, Mallarmé, Segalen, Fargue). Histoire des formes poétiques. Études de réception (critique, fictionnelle). Surréalisme (Breton, Aragon).
Christophe CAVE (MCF)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Littérature du XVIII ^e siècle (Voltaire), correspondances – Presse d'ancien régime – utopies.
Laurent DEMANZE (PR)	LITT&ARTS (ECRIRE)	Littérature française XX ^e -XXI ^e siècles : proses contemporaines (depuis 1980) ; renouvellements de l'écriture de soi ; littérature et savoir ; littérature et politique. Exemples d'auteurs sur lesquels travailler : Pierre Bergounioux, Didier Blonde, Emmanuel Carrère, Jean Echenoz, Annie Ernaux, Hélène Gaudy, Gérard Macé, Pierre Michon, Céline Minard, Pascal Quignard, Olivia Rosenthal, Pierre Senges, Philippe Vasset, Tanguy Viel.
Corinne DENOYELLE (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature médiévale française (romans), en particulier littérature arthurienne et tristanienne ; Étude des dialogues romanesques dans leur dimension narratologique, stylistique et pragmatique ; Littérature de jeunesse et <i>Fantasy</i> , adaptations des légendes médiévales dans la littérature contemporaine. Bandes dessinées.
Estelle DOUDET (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Histoire de la langue française; littérature française du Moyen Âge : poésie, romans, traités spirituels et politiques, écrits allégoriques, satire et polémique. Constitution de la

		figure d'auteur en français (hommes / femmes, sociologie des écrivains). Théâtre et arts du spectacle ancien. Archéologie des médias et des discours publics (du manuscrit à l'imprimé; écrits et performances). <i>Madame Doudet ne peut actuellement diriger que des thèses.</i>
Marc DOUGUET (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature du XVII ^e siècle ; théâtre ; humanités numériques.
Lise DUMASY (PR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Tous genres en prose : particulièrement romans, textes historiques, politiques, critiques ; littérature de grande diffusion. <i>Madame Dumasy ne peut actuellement diriger que des thèses.</i>
Brigitte FERRATO-COMBE (MCF)	LITT&ARTS (Ecrire)	Roman français et nouvelles écritures biographiques ou autobiographiques depuis 1945 (en particulier : Simon, Duras, Sarraute, Bailly, Toussaint) – Littérature et peinture – Littérature francophone du Canada.
Delphine GLEIZES (PR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Littérature du XIX ^e siècle – Genres narratifs – Littérature et arts visuels – Arts du livre – Imaginaire de la création littéraire – Littérature et sciences.
Jean de GUARDIA (PR)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature du XVII ^e siècle, rhétorique, théorie littéraire.
Catherine LANGLE (MCF)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Littérature et Histoire (à partir de la Révolution Française) ; Littérature et société : récits du travail ou des loisirs (du sport) ; La Province en littérature (fin du XVIII ^e -XXI ^e siècle).
Françoise LERICHE (PR)	LITT&ARTS (Ecrire)	Littérature des XIX ^e -XX ^e siècles. Littérature et philosophie ; littérature et arts. Théories et théoriciens de la littérature. Les archives littéraires et leur valorisation. L'épistolaire.
Christiane LOUETTE (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature du XVI ^e siècle, Renaissance et Antiquité, Renaissance et Moyen Age, commentaire et critique littéraire au XVI ^e .
Catherine MARIETTE (PR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Romantisme, études stendhaliennes. Femmes écrivains.
Marie-Françoise ROUFFIAT (MCF)	LITT&ARTS (Ecrire)	Poésie, récit (XX ^e) ; littérature et photographie.
Bernard ROUKHOMOVSKY (MCF HDR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Formes brèves et/ou fragmentaires (XVII ^e -XX ^e siècles : de Pascal à Cioran) – Carnets de voyage et journaux intimes (Henri de Régnier) – Littératures d'idées (moralistes, essayistes, polémistes) – Interférences entre littérature, arts et sciences (optique et littérature, médecine et littérature, etc.).
Bénédictine SHAWKY-MILCENT (MCF)	LITT&ARTS (LITEXTRA)	Didactique de la lecture-écriture littéraire.

Jean-Yves VIALLETON (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	XVII ^e siècle : théâtre ; rapports entre les textes littéraires et non littéraires.
Bertrand VIBERT (PR) [absent 2019-2020]	LITT&ARTS (Ecrire)	Roman, conte, nouvelle et théâtre de la seconde moitié du XIX ^e siècle. Symbolisme. Frontières des genres et des arts (littérature et musique). La verve (comique ou non). Auteurs, en particulier Villiers de l'Isle-Adam, Henri de Régnier, André Hardellet, Milan Kundera, Michel Houellebecq.
Fleur VIGNERON (MCF HDR)	LITT&ARTS (ISA)	Langue et littérature médiévales (notamment fin du Moyen Age) : lexicologie, édition de texte, traduction, traités d'agriculture, histoire des jardins, création contemporaine de jardins « médiévaux », imaginaire agraire et imaginaire des animaux et végétaux, paysage, littérature et sciences, circulation des savoirs.
LANGUE FRANÇAISE, STYLISTIQUE, RHETORIQUE		
Francis GOYET (PR)	LITT&ARTS (RARE)	Rhétorique pratique, littérature, politique, etc.
Laetitia GONON (MCF)	LITT&ARTS (Ecrire)	Langue française et stylistique, imaginaires de la langue, presse et roman des XIX ^e -XXI ^e siècles, littératures populaires.
Cécile LIGNEREUX (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Approche rhétorique et stylistique de la littérature classique (XVII-XVIII ^e siècles), en particulier les romans épistolaires, les correspondances et les genres liés à la civilité mondaine.
Stéphane MACÉ (PR)	LITT&ARTS (RARE)	Poésie baroque (1580-1660) – Critique littéraire XVII ^e siècle, stylistique (théorie des genres – versification XVII ^e siècle...). Rhétorique, littérature et musique XVI ^e -XVII ^e siècles.
Valérie MEOT-BOURQUIN (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Langue médiévale (syntaxe, vocabulaire), édition, traduction. Histoire de la langue française jusqu'au XVI ^e siècle. Réécritures et mises en prose aux XIV ^e -XV ^e siècles.
Pascale ROUX (MCF)	LITT&ARTS (Ecrire)	Langue française et stylistique, littératures francophones, imaginaires des langues, contacts interlinguistiques dans le texte littéraire francophone, texte traduit en français, littératures du XX ^e , poésie, avant-gardes littéraires.
ETUDES ANCIENNES		
Sophie AUBERT-BAILLOT (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Etude de la rhétorique gréco-latine et de la philosophie romaine, en particulier du stoïcisme (de la Grèce à l'empire romain) ; étude de l'histoire des idées en Grèce et à Rome ; recherches sur la pensée de Cicéron.
Malika BASTIN-HAMMOU (PR) [absente 2019-2020]	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Littérature grecque classique - Théâtre antique et sa réception de l'Antiquité à nos jours - L'Antiquité dans les arts d'aujourd'hui : théâtre, cinéma, bande-dessinée, séries, <i>fantasy</i> .

Florian BARRIERE (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Poésie latine classique, édition et traduction des textes anciens, histoire de la transmission des textes, commentateurs tardifs.
Isabelle COGITORE (PR)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Historiens latins, politique impériale, histoire des idées politiques République-Empire, pouvoir politique des femmes dans l'Antiquité.
Martine FURNO (PR)	IHRIM - UMR 5317, Ens Lyon.	Littérature latine de la Renaissance (1500 - 1600). Transmission et image de l'Antiquité à la Renaissance : histoire de la langue latine et de sa pédagogie (dictionnaires et manuels), histoire du livre et des idées (imprimeurs savants français, milieu évangélique, 1500 - 1600). [IHRIM : Institut d'histoire des représentations et des idées dans les Modernités]
Frédéric JUNQUA (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Les Cyniques grecs : évolution et réception du cynisme jusqu'à l'époque impériale - tradition socratique, « philosophie populaire » et littérature « diatribique » - Epistolographes grecs
Laurence VIANES (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Littérature judéo-hellénistique, biblique et chrétienne de langue grecque. Apocalypses, textes prophétiques et eschatologiques. Traductions d'hébreu en grec.
LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE (LGC)		
Florence GOYET (PR)	LITT&ARTS (RARE)	Etudes des genres littéraires (nouvelle, comédie, épopée). En particulier, sur les conditions d'émergence et les traits définitoires d'une épopée moderne. Littératures médiévales, en particulier étrangères (Japon, Allemagne, pays nordiques). Presse et revues de la fin du XIX ^e siècle. Littérature et politique.
Michael JAKOB (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Roman, poésie XVI ^e -XX ^e ; architecture et littérature ; paysage ; découverte de la montagne. Domaines allemand, anglais, français, espagnol, hongrois, italien
Isabelle KRZYWKOWSKI (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Jardin, paysage, espace littéraire - Modernité, avant-gardes, littératures expérimentales (dont littératures numériques) - Littérature, arts, sciences et techniques - Littérature et quotidien (en particulier littérature du travail) - Mythocritique. Poétique comparée. Littérature et arts. Poésie, Théâtre (Roman en fonction des sujets) XIX ^e -XXI ^e siècles, de langues allemande, anglaise, espagnole, française, italienne.
Anne-Marie MONLUCON (MCF)	LITT&ARTS (Ecrire)	Littérature XX ^e et XXI ^e siècles : récit de voyage autobiographique ou fictionnel, recueil de nouvelles, fictions biographiques, littérature et histoire (témoignage et fiction), permanence de l'Antiquité (roman, théâtre et poésie) - Littérature pour la jeunesse XIX ^e -XX ^e : rapports texte et images, contes et leurs réécritures. Domaine européen incluant pays de l'ancienne Europe de l'Est (centrale, orientale et balkanique) : français, anglo-saxon, germanique,

		polonais et éventuellement yiddish et tsigane.
Lise REVOL-MAZOUK (MCF) <i>[absente 2019-2020]</i>	LITT&ARTS (ISA)	Mythocritique. Le mythe en littérature et dans les arts. Plus particulièrement, étude poétique et symbolique du mythe du sphinx de l'Antiquité au XX ^e siècle dans la littérature et les arts occidentaux. Poétique et imaginaire de l'énigme. Poétique et imaginaire du féminin. Poétique et imaginaire de l'aventure, du voyage et de la mer. Roman initiatique. Mythes et crises de la représentation (Antiquité/XIX ^e -XX ^e siècles). Secteurs culturels et linguistiques de prédilection (non exclusifs, donc) : antiquité gréco-latine, domaines allemand, anglais, français, italien.
Anna SAIGNES (MCF HDR)	LITT&ARTS (Ecrire)	Roman et théâtre au XX ^e siècle, particulièrement : utopie/dystopie, reportage et littérature, littératures du réel, littérature/politique et histoire, modernisme. Domaines : anglais, allemand, français, langues slaves.
Agathe SALHA (MCF)	LITT&ARTS (Ecrire)	Permanence de l'Antiquité au XIX ^e et au XX ^e siècles – Roman – Théâtre – Nouvelles fin XIX ^e et XX ^e siècles. Symbolisme et décadence - Littérature et peinture – Formes et écritures biographiques – Géographies imaginaires et tradition du récit d'aventure – Réception d'Homère dans la littérature moderne et contemporaine.
AUTRES SPECIALITES		
Marie-Agnès CATHIARD (MCF HDR)	LITT&ARTS (ISA)	Département Sciences du langage. Phonétique et cognition. Multimodalité et Surdité. Méthodologie expérimentale. Imaginaire et sciences et techniques.
Florent GAUDEZ (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Socio-anthropologie de l'art, de la culture et de la connaissance.
Patrick PAJON (MCF)	LITT&ARTS (ISA)	Département des sciences de la communication. Les mythes revisités par les technologies numériques : cyberspace, mondes virtuels, jeux ; rôle de l'imaginaire en société contemporaine (publicité, politique, marketing, production médiatique), métiers de l'imaginaire